

The background features two large, light grey circles. A large grey arrow points from the left towards the center, passing behind the main text. Another grey arrow points from the right towards the center, also passing behind the main text.

**ACHETER-LOUER·FR**

**LA REFONDATION**

- ➔ **DECEMBRE 2012 : LA REFONDATION**
- ➔ **2013 : L'ACCELERATION**
- ➔ **EMISSION DE BSA : COMMENT SOUSCRIRE POUR PARTICIPER A CE POTENTIEL ?**

# **DECEMBRE 2012 : LA REFONDATION**

## DECEMBRE 2012 : LA REFONDATION

### → **3,2 millions de dettes exigibles le 1er janvier 2013**

- Novembre 2010 : moratoire de 2 ans sur l'ensemble des dettes bancaires à hauteur de 2 450 K€ et sur ses dettes crédit-bail pour 750 K€.
- 1<sup>er</sup> Janvier 2013 : début programmé du remboursement.

### → **Acquises le 5 décembre 2012 par deux investisseurs**

Acquisition de la totalité de la dette bancaire et de crédit bail le 10 décembre 2012

- Elixis Digital d'une part – actuellement actionnaire de la société à 20%,
- Une société holding, d'autre part rassemblant plusieurs personnalités du monde des affaires.

### → **Intégrées au capital par compensation avant le 31 décembre 2012**

Engagement des deux investisseurs : incorporer leur créance au capital par compensation au moyen d'une augmentation de capital réservé.

Trois créanciers parties prenantes du moratoire de novembre 2010 se sont joints à cet engagement pour un total de 475 K€ supplémentaires.

## DECEMBRE 2012 : LA REFONDATION FINANCIERE

*Une opération très positive pour Acheter-Louer.fr*

### → **3 875 K€ de dettes effacées au profit des fonds propres**

2 650 K€ de dettes bancaire, 750 K€ de dettes crédit bail, 475 K€ de dettes fournisseurs et autres sont sorties du bilan et compensées par des capitaux propres.

### → **Un désendettement total**

Après cette opération Acheter-Louer.fr n'aura plus aucune dette à moyen ou long terme.

### → **Une économie de frais financiers et de charges de crédit bail de 160 K€ par an**

# **2013 : L'ACCELERATION**

## 2013 : L'ACCELERATION PAR L'INNOVATION

Acheter-Louer.fr innove sur son marché par 2 axes majeurs :

- L'innovation produits, avec une gamme complète permettant au professionnel de l'immobilier de gérer son marketing direct numérique.
- L'innovation commerciale, avec le lancement d'une politique de franchise et d'agents commerciaux.

1993-2006



**Presse gratuite  
immobilière**

2006-2010



**Site internet  
Acheter-Louer.fr**

2012-2013



**Marketing direct  
numérique**

## 2013 : L'ACCELERATION

*2012 : Acheter-Louer.fr devient fournisseur de technologie web pour les professionnels.*



Les concurrents d'Acheter-Louer.fr fournissent essentiellement des prestations de petites annonces Internet.



Acheter-Louer.fr propose aux agents immobiliers une nouvelle logique : se doter d'outils de marketing direct numérique leur redonnant la maîtrise de la relation client en mettant en avant leur enseigne.

- Le web magazine interactif diffusé en push par e-mailing et widget.
- Le pack « E-mailing », outil automatisé d'e-mailing professionnel.
- L'offre « réseaux sociaux » Facebook, Twitter, Google+.
- Le site Internet de l'agence, incluant du contenu rédactionnel actualisé, et une prestation de référencement.
- Le site et les applications webmobile, Apple & Android pour les smartphones et les tablettes numériques.

**Cette offre produit est doublée d'un positionnement prix le plus bas du marché, avec des abonnements allant de 100 euros à 220 euros par mois, soit environ 50% moins cher que tous ses concurrents.**

## 2013 : L'ACCELERATION

### → 2013 : Acheter-Louer.fr lance plusieurs innovations majeures

Acheter-Louer.fr prépare le lancement de plusieurs innovations majeures, qui pourraient constituer un relais de croissance très fort au cours des prochaines années.

Acheter-louer.fr communiquera sur ces nouveaux services dans le courant de l'année 2013.

### → Développement commercial en province via une politique de concession territoriale

Aujourd'hui, Acheter-louer.fr est en position de pouvoir se déployer grâce à sa stratégie de prestataire de service technologique : tous les investissements ont été réalisés et leur rentabilisation repose sur le déploiement commercial de notre offre de service techno et e-marketing dans toute la France.

Acheter-louer lance une forme de « Franchise », en délivrant une concession territoriale à des « commerciaux-entrepreneurs » qui disposeront d'un portefeuille de 1000 agents immobiliers auxquels proposer l'offre de services techno e-marketing.

**REFONDATION**

**+**

**ACCELERATION**

**=**

*Le titre Acheter-Louer.fr devient particulièrement attractif*

## REFONDATION + ACCELERATION

*Un profil de société cotée désormais très attractif pour les investisseurs.*

- Seule société cotée indépendante de son secteur.
- Déchargée du fardeau de sa dette.
- Allégée du coût financier de cette dette.
- Forte d'un programme d'économie de 800 K€ par an finalisé en novembre 2012.
- Dégageant désormais un cash-flow positif
- Disposant d'un important potentiel de croissance via son développement en province et le lancement de plusieurs innovations majeures début 2013.
- Avec un cours à son plus bas historique en raison des incertitudes que sa dette faisait porter sur sa pérennité.
- Et un des titres les plus liquides d'Alternext (plus de 10 millions d'€ d'échanges chaque année).

**Le titre Acheter-Louer.fr devrait connaître un phase de forte « Recovery » au cours des prochaines années.**

**Profitez dès maintenant de cette nouvelle phase  
qui s'amorce et souscrivez à l'augmentation de capital  
De 914 K€ maximum.**

**EMISSION DE BSA : COMMENT SOUSCRIRE POUR  
PARTICIPER A CE POTENTIEL ?**

## **SOUSCRIPTION : MODE D'EMPLOI**

### **Quel est le montant de l'augmentation de capital en numéraire ?**

914 K€ maximum.

### **Quand peut-on souscrire ?**

La souscription est ouverte du 17 au 31 décembre 2012.

### **Comment souscrire ?**

Si vous êtes déjà actionnaire, en exerçant les BSA qui vous ont attribués gratuitement à l'issue de la séance de bourse du 14/12/2012.

Si vous n'êtes pas encore actionnaire, en procédant à l'acquisition de BSA cotés sur le marché Alternext puis en exerçant les BSA que vous aurez acquis.

## **SOUSCRIPTION : MODE D'EMPLOI**

### **Cette opération permet-elle de défiscaliser ?**

Vous pourrez défiscaliser au titre de l'ISF 2013 : 50 % de votre investissement dans la limite de 90 000€ investis par foyer fiscal.

Par contre, en raison de nouveaux critères mis en place en 2012, la société n'est pas éligible à la défiscalisation au titre de l'IR 2012.

### **L'opération est elle-soumise au quota de souscription de 75 % pour être réalisée ?**

Non, la souscription par les BSA n'est pas soumise à cette condition.

La souscription est donc certaine et ne sera pas annulée, quel que soit le montant de la souscription définitive.

### **A quoi vont servir les fonds levés ?**

Le fonds vont servir à accélérer le lancement des nouveaux produits et services prévus en 2013, notamment par des investissements technologiques qui apporteront un avantage concurrentiel important.

## **SOUSCRIPTION : MODE D'EMPLOI**

### **L'opération en pratique**

- Chaque actionnaire d'Acheter-Louer.fr à la date du 14 /12/2012 reçoit un BSA pour une action détenue.
- 23 BSA reçus donnent le droit de souscrire à 8 actions nouvelles au prix de 0,25 € par action nouvelle, soit avec une décote de 26 % par rapport à la moyenne des cours cotés durant les 3 derniers mois.
- Les BSA ont une durée de vie de 10 jours de bourse. Au-delà du 31/12/2012, ils sont radiés et n'ont plus de valeur.
- Chaque actionnaire dispose donc de deux solutions :
  - Exercer le BSA en donnant instruction à son établissement financier de souscrire à l'augmentation de capital.
  - Vendre les BSA qui sont cotés, s'il ne veut pas souscrire. Au-delà du 31/12/2012, ces BSA n'auront plus aucune valeur car ils ne permettront plus de souscrire.
- Les investisseurs qui ne sont pas encore actionnaires le 14/12/2012 peuvent acquérir des BSA sur marché. Ils pourront souscrire à due proportion des BSA qu'ils auront acquis.